

Frigoriste



Description du métier

- Effectue des travaux d'installation, de réfection, de modification, de réparation ou d'entretien de systèmes de réfrigération et de climatisation.

ACCÈS AUX CHANTIERS DE CONSTRUCTION

- Démontrer à la CCQ avoir réussi le DEP en réfrigération et présenter une garantie d'emploi d'un employeur inscrit à la CCQ d'une durée d'au moins 150 heures échelonnées sur une période de trois mois consécutifs. Cette démarche permet d'obtenir un certificat de compétence apprenti du métier;
- Des mesures existent pour augmenter la présence des femmes sur les chantiers : consultez-les à mixite.ccq.org.

RÉGIME D'APPRENTISSAGE

- Avoir complété les quatre périodes d'apprentissage de 2 000 heures chacune (8 000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier.

HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- Acquérir de bonnes connaissances liées à l'application des notions de mathématique, de physique (pneumatique, hydraulique et électrique), à l'utilisation d'un ordinateur, à la mécanique d'entretien et à la lecture de plans et de devis;
- Avoir un esprit d'analyse;
- Avoir une bonne dextérité manuelle;
- Être débrouillard et minutieux;
- Être capable de travailler en équipe;
- Appliquer les règles de santé et de sécurité du travail relativement à l'électricité, à la mécanique et la manipulation de produits nocifs.

Salaire annuel moyen*

Apprenti**	22 696 \$
Compagnon***	63 416 \$
Compagnon travaillant au moins 500 heures	75 213 \$
Proportion****	83 %

- * Inclut les primes, les heures supplémentaires ainsi que les indemnités pour les jours fériés chômés et les congés annuels obligatoires prévus aux conventions collectives.
 ** Salaire moyen des diplômés admis en 2016, pour les 12 mois suivant leur admission.
 *** Salaire moyen, en 2017, des personnes ayant rapporté au moins une heure de travail.
 **** Proportion des compagnons de ce métier ayant cumulé au moins 500 heures en 2017. Ne comprend pas les gains qui peuvent être faits pour des travaux non assujettis aux conventions collectives de la construction.

Intégration au marché du travail

	Moyenne annuelle 2013-2016	2017
Nouveaux apprentis admis par la CCQ	209	225
Taux de placement des diplômés*	94,2 %	n. d.

- * Source : Enquête *La Relance au secondaire en formation professionnelle*, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Les nouveaux diplômés sont interrogés quant à leur situation d'emploi au 1^{er} juin suivant l'obtention de leur diplôme. Données disponibles pour 2012 à 2015.

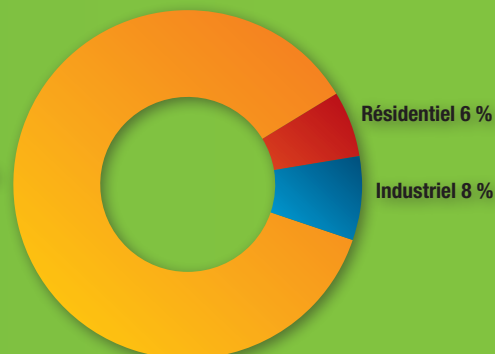
Salaire horaire* d'après les conventions collectives

	Industriel, institutionnel et commercial	Génie civil et voirie	Résidentiel léger
Apprenti			
1 ^{re} période	19,80 \$	19,79 \$	18,56 \$
2 ^e période	23,76 \$	23,75 \$	22,27 \$
3 ^e période	27,72 \$	27,71 \$	25,98 \$
4 ^e période	33,66 \$	33,64 \$	31,54 \$
Compagnon	39,60 \$	39,58 \$	37,11 \$

* Salaire en mai 2018.

Volume de travail par secteur

Institutionnel et
commercial 86 %



Perspectives d'emploi



- Le nombre de frigoristes actifs sur les chantiers de construction atteint 3 647 en 2017, alors qu'un total de 743 entreprises font appel à leurs services;
- Le travail s'effectue principalement dans le secteur institutionnel et commercial (86 % des heures). Les frigoristes ne sont toutefois pas seulement tributaires des nouvelles constructions, car l'entretien et la réparation offrent aussi beaucoup de travail. On trouve donc de l'emploi tout au long de l'année. De plus, le recours de plus en plus fréquent à la climatisation dans les bâtiments favorise ce métier;
- En 2017, l'industrie a intégré 225 nouveaux apprentis, soit un peu plus que la moyenne des quatre dernières années (209). Les apprentis peuvent gagner en moyenne 22 700 \$ la première année, et les compagnons qui travaillent au moins 500 heures (83 % des compagnons) peuvent espérer gagner plus de 75 200 \$ par année. La moyenne annuelle des heures travaillées est parmi les plus élevées de tous les métiers;
- Les perspectives d'emploi sont plutôt bonnes, pour les frigoristes. Notons qu'une partie des besoins de main-d'œuvre seront comblés par les travailleurs actuellement disponibles. Malgré tout, les finissants se placent très bien.

Formation

Programme d'études :

Diplôme d'études professionnelles –
Réfrigération (5315) ou *Refrigeration* (5815)

Durée de la formation : 1 800 heures

Préalables scolaires : Catégorie 1*

* La description des préalables scolaires pour tous les métiers et occupations de cette brochure apparaît à la page 74.

Formation généralement offerte dans les régions suivantes :

- Capitale-Nationale
- Centre-du-Québec
- Estrie
- Laval
- Montérégie
- Montréal*
- Saguenay–Lac-Saint-Jean

* Formation également offerte en anglais.

Pour connaître les établissements publics autorisés à offrir ce programme d'études, veuillez consulter le site inforoutefpt.org



Nombre de salariés actifs en 2017

Abitibi-Témiscamingue	48
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	70
Côte-Nord	20
Estrie	140
Île de Montréal	328
Laval-Laurentides-Lanaudière	1 161
Mauricie-Bois-Francs	235
Montérégie	925
Outaouais	75
Québec	503
Saguenay-Lac-Saint-Jean	108
Extérieur et Baie-James	34
Total	3 647

Nombre de femmes actives dans le métier 11

Mobilité des salariés

Proportion de salariés appelés à se déplacer d'une région à l'autre* :

Frigoriste	13 %
Ensemble des métiers et occupations	17 %

* Exclut les déplacements entre les régions de la Montérégie, de l'île de Montréal et de Laval-Laurentides-Lanaudière.

Âge de la main-d'œuvre en 2017

	Âge moyen	- de 30 ans	30-54 ans	55 ans et +	Nombre total de salariés
Apprenti	28	67 %	31 %	2 %	1 086
Compagnon	42	11 %	76 %	13 %	2 561
Total des frigoristes	38	28 %	63 %	9 %	3 647
Ensemble des métiers et occupations	39	26 %	58 %	16 %	157 086